

ne soit rendue trop facile pour les élèves. Car c'est en rencontrant des difficultés et en s'en rendant maîtres que la force de l'intelligence s'accroît, comme les forces physiques se développent par l'exercice corporal.

“ Qu'il me soit permis de mentionner l'importance de donner une attention spéciale au sujet de l'économie domestique, qui est, à proprement parler, la base de l'éducation la plus élevée de la femme.

“ (Signé) LOUISE.”

— Le *Nouveau-Monde* faisait il y a quelques jours les réflexions suivantes au sujet de la formule du serment prêtée par le Marquis de Lorne lors de son installation comme Gouverneur-Général, et que nous avons publié dans le dernier numéro de la *Gazette des Campagnes* :

“ On voit que la lettre de la constitution anglaise conserve encore son caractère exclusivement protestant ; mais la mise en pratique est plus libérale que le bon sens du mot, que la lettre. Malgré ce serment, le marquis de Lorne, de même que ces prédécesseurs n'en laissera pas moins le premier prélat de l'Eglise catholique exercer une juridiction spirituelle sur les catholiques du Canada, ce qui ne nuira en rien à la dignité ni aux intérêts de la couronne britannique on peut en être certain. Mais la forme de ce serment paraît d'autant plus surannée lorsqu'on la rapproche de ce qui se passe en Canada et en Angleterre même sous le rapport de la liberté maintenant reconnue, du moins dans les faits à la hiérarchie catholique.

— Tous les amis de M. C. A. Pantaléon Pelletier, ex-ministre de l'agriculture pour la Puissance du Canada, et président de la Commission canadienne à la dernière Exposition de Paris, apprendront avec plaisir qu'il vient, à ce dernier titre, d'être créé Commandeur de la légion d'honneur, par le Gouvernement Français. C'est là une haute marque de distinction, la plus haute qui ait été conférée à un canadien-français par le Gouvernement de la mère-patrie.

— Le Gouvernement Français a conféré le titre d'Officier d'Académie à M. U. E. Archambault, commissaire spécial du département de l'Instruction de la Province de Québec à l'Exposition Universelle de Paris, et membre du jury international.

Le Gouvernement Français a également conféré les Palmes Académiques, avec le titre d'officier de l'Instruction Publique, au vénérable Dr. Meilleur, et aux honorables MM. Chauveau et Ouimet, successivement Surintendants de l'Instruction Publique de cette Province.

— Le consul français de Québec, M. Lefèvre, a été particulièrement bien reçu par le Marquis de Lorne à Montréal. Il est le seul consul qui ait reçu de ce dernier une invitation spéciale dans le but d'obtenir des renseignements commerciaux.

Le marquis de Lorne prend un grand intérêt à la question d'établir entre le Canada et la France le même traité de commerce ; qui existe présentement entre celle-ci et l'Angleterre.

Le mode proposé pour y arriver est l'abaissement du tarif canadien sur les eaux de vie de France en échange de l'abaissement du tarif français sur les vaisseaux de construction canadienne.

Le tarif français sur nos vaisseaux vendus en France est de huit piastres par tonneau, tandis qu'il n'est que de deux cheilins sur les vaisseaux construits en Angleterre.

CAUSERIE AGRICOLE

DES PREMIERS SOINS A ACCORDER AUX CHEVAUX EN CAS DE MALADIES.

(Suite)

L'engorgement des extrémités des membres est très-fréquent chez les chevaux. Il s'observe souvent chez ceux qui, après avoir beaucoup et long-temps travaillé, sont laissés tout à coup à l'écurie sans qu'on ait la précaution de leur donner une heure ou deux de marche par jour. Cet engorgement s'observe aussi chez les vieux chevaux qui ne sortent pas souvent de l'écurie, surtout pendant les saisons humides, et chez un grand nombre de chevaux lymphatiques.

Pour dissiper cet engorgement, il suffit de soumettre les chevaux à un léger exercice, de faire des frictions sèches sur la partie engorgée pour y rétablir la circulation du sang, de donner des bains froids ou de laver fréquemment les parties à l'eau froide. On peut aussi, si au bout d'un certain temps l'engorgement ne se dissipe pas par l'exercice, les frictions et les applications d'eau froide, y faire des frictions d'eau-de-vie camphrée, et entourer les jambes de flanelle modérément serrée.

Eaux aux jambes — Cette maladie est un résultat d'une affection de nature érythémateuse qui survient aux parties inférieures des membres du cheval particulièrement. Elle peut se développer aux quatre membres, mais on l'observe surtout à ceux de derrière. Elle s'annonce par un léger engorgement accompagné de prurit qui se développe au paturon. Ce prurit augmente et le cheval cherche à se frotter la partie contre la muraille ou tous les corps environnants qui lui offrent de la résistance ; souvent même il cherche à s'y mordre. Bientôt il s'établit un suintement d'une humeur claire et âcre. Si la maladie fait des progrès, on voit l'irritation de la peau s'étendre à une plus large surface du paturon, l'écoulement devient plus abondant et plus âcre, les poils sont rassemblés par mèches, au bout desquelles on remarque souvent une gouttelette de liquide, le paturon s'engorge davantage, et devient douloureux au point de faire boiter le cheval. Cette maladie peut ainsi s'étendre jusqu'aux genoux et aux jarrets, la peau alors se gorge et se couvre d'excroissances, l'engorgement du membre malade devient souvent énorme.

Les eaux aux jambes s'observent particulièrement chez les chevaux à tempérament lymphatique, sous l'influence de l'humidité, des boues âcres, du fumier et des urines.

On commencera le traitement par des applications émollientes, bains d'eau de mauve ou d'eau de son, ou cataplasmes de feuilles de mauve ou de farine de lin, pour calmer l'irritation. Si la douleur est grande, on mettra le malade à la diète, et on lui fera prendre des boissons nitrées. Lorsque la douleur locale commence à se dissiper, on peut avoir recours aux applications astringentes, lavages avec le vinaigre fort, le vinaigre mélangé à la suie de cheminée, etc.

Si ces premiers moyens ne réussissent pas, on doit avoir recours à un traitement plus énergique, de crainte de voir le mal se propager, et de voir le cheval conserver un gros membre.

Des crevasses. — Elles se forment dans le pli du paturon et font souvent boiter le cheval. Les crevasses se développent chez les chevaux à tempérament lymphatique, comme les eaux aux